



AMENUCOURRIER

AMENUCOURRIER

2015 AVRIL

LE MOT DU MAIRE

Enfin le printemps est là avec ses journées ensoleillées mais avec encore des matins frisquets qui nous rappellent que l'hiver est tout proche.

C'est l'époque où la nature s'éveille et où l'on a envie de travailler au jardin, envie que notre village fleurisse.

Par souci d'équité envers l'ensemble des habitants d'Amenucourt, nous avons décidé avec le conseil municipal, lors de la révision du programme d'entretien des espaces verts, de ne plus tondre les talus propriétés des particuliers. Mais comment faire pour que ces espaces privés mais néanmoins communs restent agréables ? L'opération

« je jardine mon village » semble être la solution. Cela consiste à ce que la municipalité fournisse la matière première, les riverains s'engageant à la mise en œuvre. Malgré l'avancement dans la saison, certaines plantations doivent encore être d'actualité. Qu'en pensez-vous ?

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. Pour ceux qui pensent que c'est trop tard pour cette année, pas de souci nous reconduirons cette opération au moment de planter les bulbes. Néanmoins, je vous invite en attendant, à tondre cet espace devant chez-vous. Un petit rappel cependant, l'utilisation des engins mé-

caniques est interdite le dimanche après-midi.

En avant-première de ce fleurissement, une jachère fleurie doit être ensemencée dans les prochains jours, sur le terrain en contrebas du parking de la mairie. Et pourquoi pas une participation au concours « village fleuri » dans les prochaines années ?

Je terminerai par un mot de bienvenue aux nouveaux Amenucourtois, récemment emménagés ou nés à qui je souhaite tout le bonheur possible sur notre commune.

Frédérique Cambourieux

Dans ce numéro :

Ce qui c'est passé	2
Agenda	2
Gestion différenciée	3
Le coin des enfants	4
Le coin des gourmands	5
Info pratiques	6
Les projets	7

Dernière minute : la première tonte de la saison ne correspond pas à notre cahier des charges et la société Van Damme fait le nécessaire pour appliquer celui-ci dès maintenant.

LE POINT TRAVAUX

Sécurisation de la RD 37 : Maintenant que les élections sont derrière nous, nous allons à nouveau pouvoir contacter le Conseil Départemental (anciennement Conseil Général), pour préciser le calendrier des travaux et voir quel budget est alloué

à notre projet. En parallèle la pose du radar pédagogique qui est prévu à l'entrée du Petit Roconval (sens Gasny-Bray et Lu) est retardée du fait du refus d'utiliser le poteau téléphonique comme support. Les miroirs prévus à Ro-

conval et rue de St Léger seront mis en place prochainement.

Un vidéoprojecteur ainsi qu'un écran ont été installés à la salle des fêtes permettant d'optimiser la salle pour les réunions, avec un matériel qui reste fixe.

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi :

9h-12h

Judi : 14h-18h

Pour rencontrer Madame le Maire prendre rendez-vous

Tél : 0134797002

1 rue St léger

95510 AMENUCOURT

mairie.amenucourt@wanadoo.fr

CE QUI C'EST PASSÉ

La soirée Karaoké a été annulée par manque de participants

Le 23 mars dernier, se tenait le second LOTO de l'ADDV (Association Des Deux Vexin).

Cette association, à but non lucratif, créée en octobre 2014, a pour siège social la Mairie d'Amencourt.

Son but est de réunir des marcheurs pour des découvertes du patrimoine naturel, bâti, architectural et économique du Vexin français et du Vexin normand. Une façon de prendre conscience de notre environnement pour mieux le protéger.

A ce jour 5 amencourtois ont

chaussé leurs chaussures de randonnée. Avis aux amateurs !

Ce loto avait pour particularité de proposer des lots offerts par des producteurs, des artisans, des commerçants des deux Vexin.

Il a réuni près de 60 personnes. Belle réussite pour cette seconde édition !

Si vous souhaitez rejoindre cette bande de joyeux randonneurs :
Nathalie Vannereau au 06 81 93 96 23 ou sur
<http://aladecouvertedesdeux.wix.com/addv>

Le 12 avril, le soleil a réchauffé la vingtaine de participants venus dès 9h pour ramasser les déchets qui jonchent les sols de notre commune



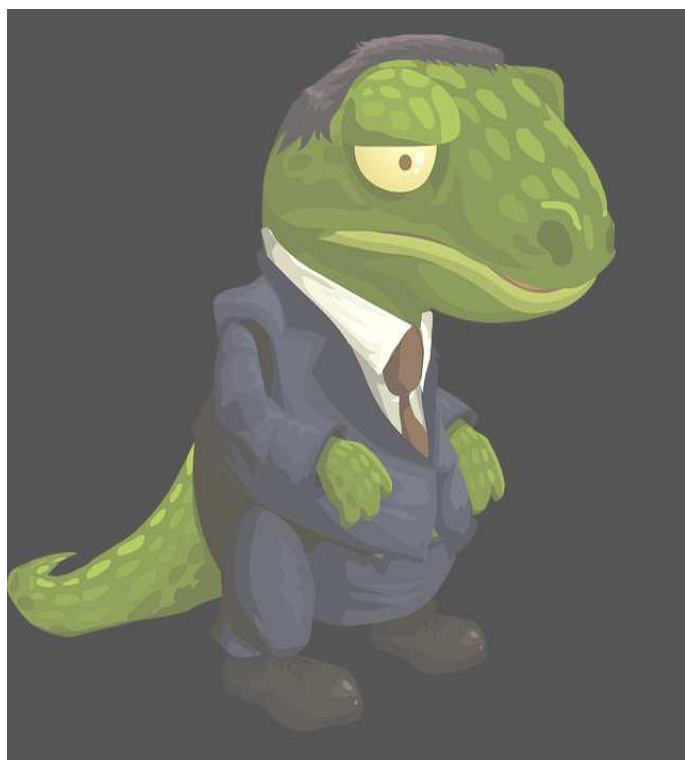
L'AGENDA

Le 26 Avril : la Foire à tout

Le 08 mai à 12h: Commémoration de la seconde guerre mondiale



Le 20 juin : la soirée « Chic et choc »



Notre site Internet reprend vie très prochainement avec toutes les informations de la commune

LA GESTION DIFFERENCIEE

Source CAUE 95 :

Des objectifs forts pour le territoire communal:

Protéger la ressource en eau

Protéger la santé des habitants et des jardiniers municipaux

Améliorer la biodiversité

Préserver la qualité du paysage communal

Optimiser le budget d'entretien des espaces publics

Si le terme pesticides évoque

le plus souvent les pratiques

agricoles, il convient cependant

de ne pas négliger la grande

variété de produits utilisés pour le

jardinage, l'entretien des espaces

verts, des espaces publics, des

voiries, des infrastructures.

C'est pourquoi, en adoptant de

nouveaux modes de gestion des

espaces verts, les collectivités

locales peuvent contribuer à

l'amélioration de la qualité de

l'environnement

Nous avons donc décidé de ne plus utiliser

de désherbant sur les trottoirs, dans les

caniveaux et dans les terrains de boules.

Une tonte à des hauteurs différentes per-

mettra de créer par la même occasion des

La largeur des tonte est limitée à un mètre

de la chaussée afin de permettre une visibilité pour les automobilistes et la circulation des piétons.

Un programme de fleurissement de certaines zones anciennement tondues est à l'étude.

Une prairie fleurie sortira de terre sur le terrain proche de la mairie.

Une aménagement de la place de Rocconval en espace de loisirs est également à l'étude.

Une mise en concurrence de plusieurs entreprises nous a permis de faire le choix qui nous semblait le plus approprié à nos attentes.

Il est évident que nous ferons évoluer ce programme en tirant les leçons des expériences tout au long de l'année.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE?

Source CAUE 95 :

Un pesticide, appelé aussi produit phytosanitaire ou phytopharmaceutique, est une substance conçue pour détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles. (Agence de l'Eau, Seine-Normandie) Ses usages sont agricoles, mais aussi urbains ou domestiques.

Parmi les différents groupes de pesticides, on en distingue trois principaux:

- Les **insecticides** (qui détruisent les insectes, amis ou ennemis du jardinier).



- Les **fongicides** (qui détruisent les champignons).

- Les **herbicides** (qui détruisent les plantes jugées indésirables).

Mais il en existe d'autres, comme les corvicides (oiseaux), les rodenticides (taupes et rongeurs), les molluscicides (limaces) ou les nématicides (nématodes).

des (nématodes).

Ils renferment une ou plusieurs matières actives auxquelles on a donné un nom commun (exemple : le glyphosate) et un nom chimique (exemple: le N-(phosphonométhylglycine), ainsi que des additifs. Certains de ces produits viennent d'être officiellement reconnus cancérigène par l'OMS

SE FORMER GRATUITEMENT

Jardin naturel, comment le concevoir ?
Lundi 4 mai de 14h à 16h30

Potager au naturel comment le concevoir ? Mardi 16 juin de 14h à 17h

Les insectes au jardin, jeudi 23 juillet de 14h à 17h

Les insectes au jardin, Samedi 1er août de 14h à 17h

Des plantes au secours des plantes et des personnes, Jeudi 17 septembre de 14h à 17h

« **Les rosiers, choucho des jardiniers** »
jeudi 8 octobre de 14h à 16h

Paillage et broyage, Mardi 3 novembre de 14h à 17h

Faire son compost, Jeudi 3 décembre de 14h à 17h

La plantation et la taille de formation des arbres fruitiers , Samedi 5 décembre 2015 de 14h à 17h

Renseignements et réservations:

Parc naturel régional du Vexin français
Tél. 01 34 48 66 00

Email : contact@pnr-vexin-francais.fr

Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr

LE COIN DES ENFANTS

V W I
 S A L A D E T E G
 M W A T O P T P N N S T M
 B E V A E G G P O M M I E R J F R
 T U K R L N I M E H C Ç R E I R U A L
 H E L I E J D C L B G R S E G I M W W A S
 J U V V A H U E L U N E T T E B B E R L G
 Ç Ç I I R P N W C K Q G B P W I A
 E E S D A F N N I G Y R R C T P F
 I R I I G Z X B Ç S A R H E Ç S Y E I T U L I P E
 E O N Z B A R B E C U E N Y O F J N R I M B M S Y
 N R P Ç S N Y P A W S G O L R R T S W G S U S W H
 B X S O S B R H V Z J A F I O O E M B S F I R I Ç U V
 F Q E I E A S C O C T Ç V M Y M M A Y Z T E A Ç L R V
 B M T R L E N K N N Ç E A W P E N D P H I T Ç N V H E
 W C E L N A O I Z G Y S L A D D S S T E I I V
 N E P H M N J E N R A N W B Y O J D B D V
 Q S M R C Ç A H P I E J U E R L R A G K P
 N L U O E A X N Q A
 I H Y S M P N E K G P K
 Q W N I E B V H V F L E U R H G T P O I W
 U Z U V Q N P Y N O S S I O P A E F L A O
 L D F G U A E P A H C Q Y M R G L G B
 U O U Ç E D I D Z J Z O S G O C R
 S O G S E Y O B T I C N H
 I R S G E P L K D
 P D F

- (?) INSECTES
- (?) TULIPE
- (?) PAPILLON
- (?) THYM
- (?) FLEUR
- (?) ROSIERS
- (?) ARBRE
- (?) POMMIER
- (?) RIVIERE
- (?) PERSIL
- (?) LAURIER
- (?) BARBECUE
- (?) VACANCES
- (?) JARDIN
- (?) PROMENADE
- (?) CHEMIN
- (?) CHAPEAU
- (?) LUNETTE
- (?) MER
- (?) MONTAGNE
- (?) TOMATE
- (?) SALADE
- (?) FROMAGE
- (?) OLIVE
- (?) BANANE
- (?) ANANAS
- (?) PRINTEMPS
- (?) ETE
- (?) MUSIQUE
- (?) TELEVISION
- (?) BAIGNADE
- (?) POISSON
- (?) PECHE
- (?) POIRE
- (?) SEL
- (?) VINAIGRE



1'



LE COIN DES GOURMANDS

Surprise de caillé de chèvre à l'huile de Cameline

proposé par Cathy Cremerieux

Cuisine en Seine

Atelier culinaire à La Roche-Guyon

4 personnes

Préparation : 1 heure

Cuisson : 40 minutes

Ingrédients

- 250 g de fromage frais de chèvre
- 2 courgettes
- 4 tomates
- olives
- 4 tranches de pain de mie
- 1 botte de ciboulette
- une mesure de crème (selon vos goûts)
- une mesure d'huile de Cameline
- une mesure de balsamique blanc
- 2 pincées de curry

Mélangez le caillé avec deux pincées de curry et un peu de crème.

Taillez les courgettes en fine lamelle. Faites-les cuire rapidement à la poêle. Enlevez la peau des tomates, coupez-les en 4, épépinez-les.

Confisez au four à 150 C° pendant 40 min environ. Taillez les tranches de pain de mie en petits dés.

Les colorer à la poêle avec beaucoup d'huile. Égouttez.

Taillez les olives en quartier. Ciselez la ciboulette. Mélangez-les avec de l'huile de Cameline et du vinaigre balsamique blanc.

Façonnez, à l'aide d'un moule, en chemisant les bords avec les lanières de courgettes, farcissez avec le chèvre et les tomates. Refermez.

Producteur d'huiles

Stéphane DUVAL

Huilerie avernoise

à Avernès

Pour plus de recettes, <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/le-parc/actualites/en-cours/bdd/actu/97>

Vous pouvez également faire paraître vos recettes dans notre Amenucourrier



Crédits photos : L. Eliot

INFOS PRATIQUES

PAPIERS—CITOYENNETE



Carte d'identité : La carte d'identité d'une personne majeure est

valable **15 ans**, celle d'un enfant mineur est valable **10 ans**.

Passeport : Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Etat civil : Les démarches d'état civil sont celles qui sont liées aux actes de naissance, actes de mariage et actes de décès ainsi que celles relatives au livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000. Selon les cas, elles sont remplacées soit par la photocopie de la carte nationale d'identité, soit par la photocopie du livret de famille.

SOCIAL—SANTE



RSA : Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle



Allocations et aides aux personnes âgées :

Les personnes âgées peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) en cas de perte d'autonomie, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), si elles disposent de faibles revenus, de l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) si elles sont invalides et n'ont pas atteint l'âge légal de départ à la retraite. Elles peuvent aussi bénéficier d'une aide à domicile ou d'un portage de repas.

TRANSPORT

Certificat d'immatriculation : Avant de circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur (voitures particulières, 2 roues et scooters (y compris les moins de 50 cm³), moto, quad, cyclomoteurs, tricycles, quadricycles, camping-cars, camionnettes, tracteurs et autres engins agricoles), ainsi que les remorques dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés.

Contrôle technique : Le contrôle technique concerne tous les véhicules de plus de 4 ans.

Le 1er contrôle doit être effectué dans les 6 mois qui précèdent la date du 4ème anniversaire de la 1ère mise en circulation du véhicule. Les suivants doivent être effectués tous les 2 ans.

Par exemple, pour un véhicule mis en circulation le 1er juillet 2012, le contrôle technique doit avoir lieu entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2016.

Aucune convocation n'est envoyée, pour rappeler la date du contrôle technique.

ANNONCES

5000 EUROS : OPEL CORSA Ecoflex 75 CV - Année 2010 - Diesel -120 000 km - 4CV - 3 portes - 5 places

Contrôle technique vierge de janv 2015 Révision faite le 5 fév 2015

Distribution par chaîne. 1ère main, non fumeur

Très Bon état. A toujours été entretenu par un garagiste (factures à l'appui)

06 49 60 80 68

Lecture CD et radio

700 EUROS : RENAULT 4L - 1983

Contrôle technique OK

06 09 95 05 56

Lecture CD et radio

LES PROJETS DE LA COMMUNE

Plusieurs projets ont été initiés lors du vote du budget 2015, certains verront le jour à court terme, d'autres se poursuivront sur plusieurs années.

PLU :

Pour l'instant l'urbanisation d'Amenucourt est régie par un Plan d'Occupation des Sols, celui-ci sera caduc au 31 décembre à moins de décider du passage en Plan Local d'Urbanisme. Cette obligation n'est pas sans frais et les 10 communes de la CCVVS qui ne sont pas encore en PLU (dont Amenucourt), vont faire un groupement de commande afin de minimiser les coûts. Cette démarche doit se faire avec l'ensemble de la population et plusieurs réunions publiques seront mises en place après les vacances pour solliciter votre avis.

C'est un chantier de longue haleine, qui durera entre 18 et 24 mois et qui demandera beaucoup de travail. A cet effet le Conseil Municipal a créé un groupe de travail de 4 conseillers qui suivront ce chantier plus spécifiquement.

Cimetière:

Le projet cimetière s'articule en plusieurs phases, les deux premières: création d'un columbarium et étude de sol vont commencer sous peu. L'aménagement et l'accessibilité interviendront ultérieurement puisque contingentés par les résul-

tats de l'étude de sol.

Parking Roconval :

Plus modeste et de mis en oeuvre plus simple, la réfection du parking de Roconval passe par la suppression de la cabine téléphonique et le remplacement des plots en ciment par des jardinières fleuries. L'objectif est de rendre cet endroit plus attrayant en ouvrant le terrain contigu cassant ainsi ce "tout béton".

Salle des fêtes et abords :

Pour la remise en état de l'espace jeux, nous avons prévu de déplacer le toboggan et de remplacer le tourniquet par plusieurs autres jeux de plein air. La remise au norme nécessite également la pose d'un revêtement amortisseur de chute.

Donnez-nous votre avis sur l'avenir du tennis: remise en état ou transformation en city-stade?

Nouvelles Activités Périscolaires :

Une proposition a été faite par le SIGEL, sous l'impulsion d'Amenucourt, de regrouper les NAP sur un après-midi par semaine. Cette organisation permettra d'avoir un plus grand choix d'intervenants permettant ainsi d'avoir des activités de qualité. Mme Forge, maire de La Roche Guyon, prend les avis des enseignants, de l'inspectrice d'académie et initie un sondage

auprès des parents, l'organisation des horaires étant du choix du maire où est située l'école.

Mercredi après-midi:

Pour l'instant ce n'est qu'une idée, proposer aux enfants un mercredi par mois (pour commencer) une activité de groupe. Différente en fonction des tranches d'âge et différente à chaque fois: lecture de contes, musique, cuisine, tennis.....un ou plusieurs parents (ou grands-parents) bénévoles prenant en charge l'activité. Vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie pour une mise en oeuvre en septembre.

Je jardine mon village:

Je vous en ai parlé dans le mot du maire, cette opération pourra être reconduite voire améliorée au fil du temps.

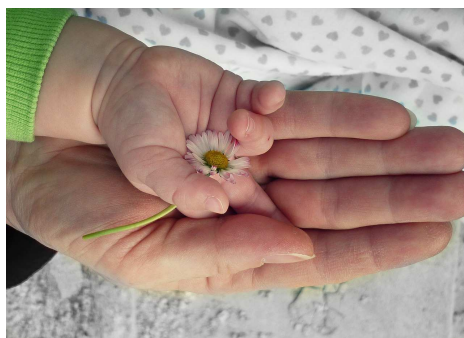
Le gaz de ville :

Afin d'alimenter la société Umicore de Bray et Lu, le gaz de ville traversera la commune. Les travaux débiteront cet hiver. Des réunions publiques seront organisées pour vous tenir informer et connaître votre intérêt à un éventuel raccordement au réseau.

Dernière minute : l'inspection académique refuse la modification d'organisation proposée lors de la réunion du 2 avril dernier, la date buttoir étant le 30 mars pour la rentrée de septembre 2015

SERVICES-EMPLOIS

Besoin d'une nounou, contacter Nathalie : 06 52 26 84 45 ou sur www.nounou-top.fr/2025425



Ménage et Restauration

Christine POURRE

Hameau de Roconval

8 rue des Moulins

95510 AMENUCOURT

Tél : 06 82 34 93 36

S.E.D

Deniel Damien

Alarme, domotique, neuf-rénovation

denieldamien@yahoo.fr

14 rte de St Léger

95510 AMENUCOURT

0699187047

A&A RELOOKING

LA BEAUTE EST UNE PROMESSE DE BONHEUR

DOMINIQUE FOUBERT

Conseillère en image

06 79 67 32 49

02 32 54 57 88

aeta-relooking.com

VEXIN SERVICES

ENTRETIEN EXTERIEUR ET INTERIEUR

MR NOEL JULIEN

06 09 85 47 15

VEXINSERVICES95@GMAIL.COM

GASNY CONTRÔLE AUTOMOBILE

Bruno PANNEQUIN

www.gasny.controle.securitest.fr

Rte de Fourges—27620 GASNY

02 32 52 11 69

Les Aulnaies traiteur

Mariage, baptême, anniversaire, entreprises

Livraison sur lieu à partir de 10 personnes

25 rue des Moulins

95510 AMENUCOURT

06-63-15-14-69

Traiteurlesaulnaies@gmail.com

www.lesaulnaiestraiteur.com

Architecte d'Etat

Permis de construire, conseils, aménagements
intérieur/extérieur

Charlotte CAMBOURIEUX

charlotte.cambourieux@gmail.com

06 85 63 10 92

SAS GESTIONS BATIMENTS

Le partenaire de vos projets

Bureau 09 81 86 75 03

Courriel : sas_gb@yahoo.fr

Technicien en bâtiment

Jim DUVERNAY

06 61 46 23 42

Isolation thermique par l'extérieur, ravalement, rénovation
intérieur, toiture, ouvrant et construction.

MILOU DOG's

Toilettage domicile

06 13 02 15 07

95510 AMENUCOURT

AMG

Aménagement

Maçonnerie

Générale

Patrick GUIMIER

06 25 42 80 48

pguimier.amg@hotmail.fr - 95510 AMENUCOURT

TERATER

DOUSSAINT JÉRÉMIE

18 rue des Moulins

95510 Amenucourt

Tél. : 09 64 13 09 62

Fax : 01 34 79 75 15